

# INFOS Réunion études et statistiques

N° 5 – Février 2008

## La profession d'infirmiers à la Réunion Enquête sur le parcours d'une cohorte d'infirmiers diplômés en 1999, 2000, 2001

Le nombre d'infirmiers exerçant à la Réunion ne cesse d'augmenter, et ce depuis plus d'une vingtaine d'années. Cette évolution va de pair avec l'augmentation des quotas appliqués dans les écoles de formation.

Malgré cette hausse, La Réunion continue à afficher des densités d'infirmiers salariés inférieures à celles des autres régions françaises, ce qui n'est pas le cas pour les infirmiers libéraux.

Une enquête a été menée par la DRASS en partenariat avec le Conseil Régional, sur une cohorte d'infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001. Elle avait pour objectif principal d'améliorer la connaissance sur le devenir professionnel des infirmiers formés dans la région Réunion.

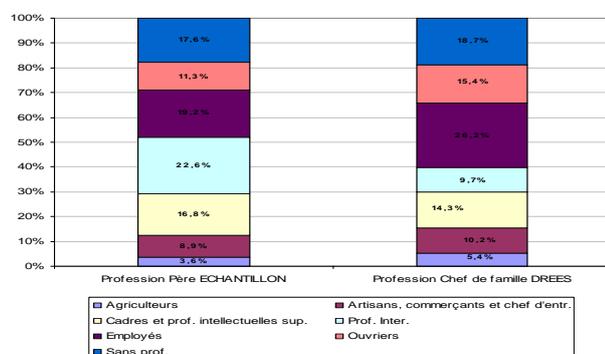
### Davantage de femmes

Les femmes représentent 69 % de la cohorte étudiée, contre 31 % d'hommes.

Les infirmiers sont issus d'une classe sociale moyenne : les pères font partie le plus souvent des « professions intermédiaires » (23 %) tandis que les mères sont généralement sans profession (39%).

Cependant, si on compare la profession du père réunionnais à celui du chef de famille métropolitain (figure 1), les infirmiers réunionnais auraient une origine sociale plus aisée que celle observée en métropole, ce qui est d'autant plus à souligner que le niveau de vie est inférieur à La Réunion au niveau de vie moyen de métropole.

**Figure 1 : Proportion de la PCS du père** (Sources : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001 ; Céreq, exploitation DREES – Enquête Génération 98)

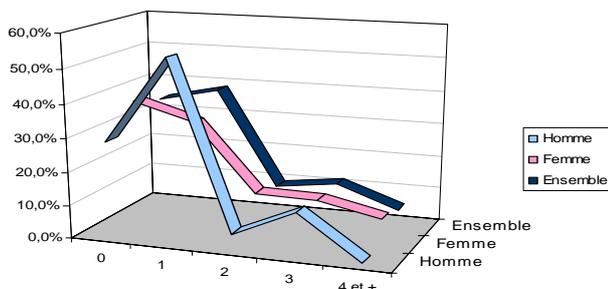


## Un accès à l'emploi rapide...

Près de 3/4 des infirmiers ont obtenu un emploi au plus tard 1 mois après l'obtention de leur diplôme : 35 % en ont trouvé un immédiatement, et 38 % en moins de 1 mois.

Une petite différence est à noter selon le sexe (figure 2) : les femmes accèdent plus immédiatement que les hommes à leur premier emploi (37 % contre 29 %). Par contre, pour celles n'ayant pas obtenu un emploi au plus tard 1 mois après l'obtention de leur diplôme, le délai d'attente est plus important: 3,5 mois contre 2,3 mois chez les hommes.

**Figure 2 : Proportion des infirmiers ayant trouvé un emploi au cours des mois suivant l'obtention du diplôme** (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)

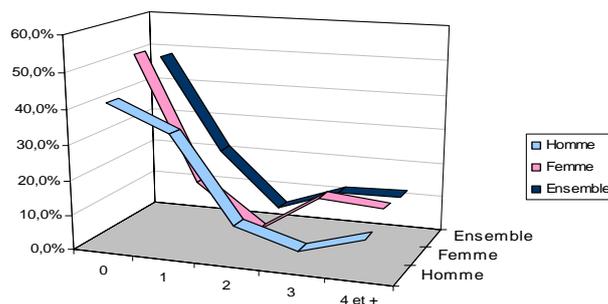


En métropole, 3/4 des infirmiers ont obtenu leur emploi directement après l'obtention de leur diplôme. Le temps moyen d'accès au premier emploi y est de 0,7 mois pour la métropole contre 1,4 mois pour La Réunion.

## ...et peu de temps passé hors emploi

Les infirmiers réunionnais passent peu de temps hors emploi : la durée moyenne passée hors emploi est de 1,7 mois. Là aussi, les femmes semblent avoir un peu plus de difficultés quant à la recherche d'un emploi, puisqu'en moyenne elles sont restées 1,8 mois (figure 3) sans travail contre 1,3 mois pour les hommes.

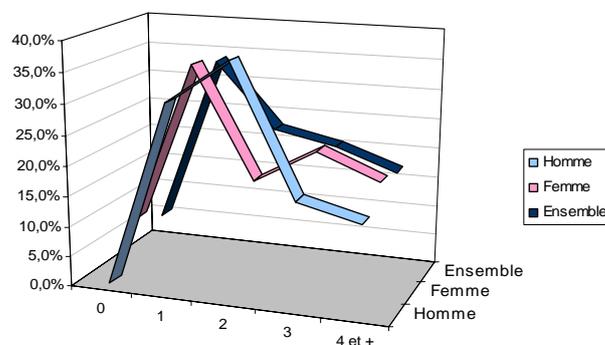
**Figure 3: Part des infirmiers selon le temps passé hors emploi** (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)



## Une certaine mobilité au niveau de l'emploi

Avec 2,2 emplois déjà occupés en moyenne en 7 ans, les infirmiers réunionnais connaissent une certaine mobilité, et ce aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

**Figure 4 : Nombre d'emplois déjà occupés** (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)



Pour comparaison en métropole la moyenne est de 1,1 période d'emploi<sup>1</sup> pendant les cinq ans suivant l'achèvement de leur formation initiale.

<sup>1</sup> Dans l'enquête Génération 98, une période d'emploi est définie comme celle où l'individu n'a ni changé d'entreprise, ni changé de commune dans le cadre de son travail. S'il y a eu changement de contrat de travail ou même de profession mais que l'individu est resté sur le même lieu de travail, la période reste la même.

**Pratique du temps partiel : peu de différence entre les sexes, mais une différence plus importante entre les secteurs**

Parmi ceux travaillant actuellement, 16 % le sont à temps partiel, et cela concerne plus particulièrement les femmes.

La situation est assez proche de celle de la métropole où 15 % des infirmiers sont à temps partiel.

On observe une différence significative entre les 3 grands secteurs, libéral, salarié du public et salarié du privé.

Aucun infirmier salarié du secteur privé n'a déclaré travailler à temps partiel

A contrario, ce sont les infirmiers salariés du secteur public qui déclarent le plus travailler à temps partiel.

Et seulement 13% des infirmiers libéraux, ont déclaré travailler à temps partiel.

**Les infirmiers travaillent d'abord dans le secteur public, avant de s'installer en libéral**

C'est le secteur public qui accueille le plus les infirmiers, et ce quelque soit l'âge et le sexe (tableau 1).

Il semblerait que les infirmiers s'engagent dans un premier temps dans le secteur public (42 %), conformément à l'obligation qui leur est faite avant de s'installer par la suite en libéral. Ce flux est très important dans la population masculine mais cela se vérifie dans une moindre mesure chez la femme. En règle générale, les femmes restent dans le secteur public ou s'orientent vers le secteur privé (figure 5). On note très peu de flux inverse, de retour du libéral vers le public (1%).

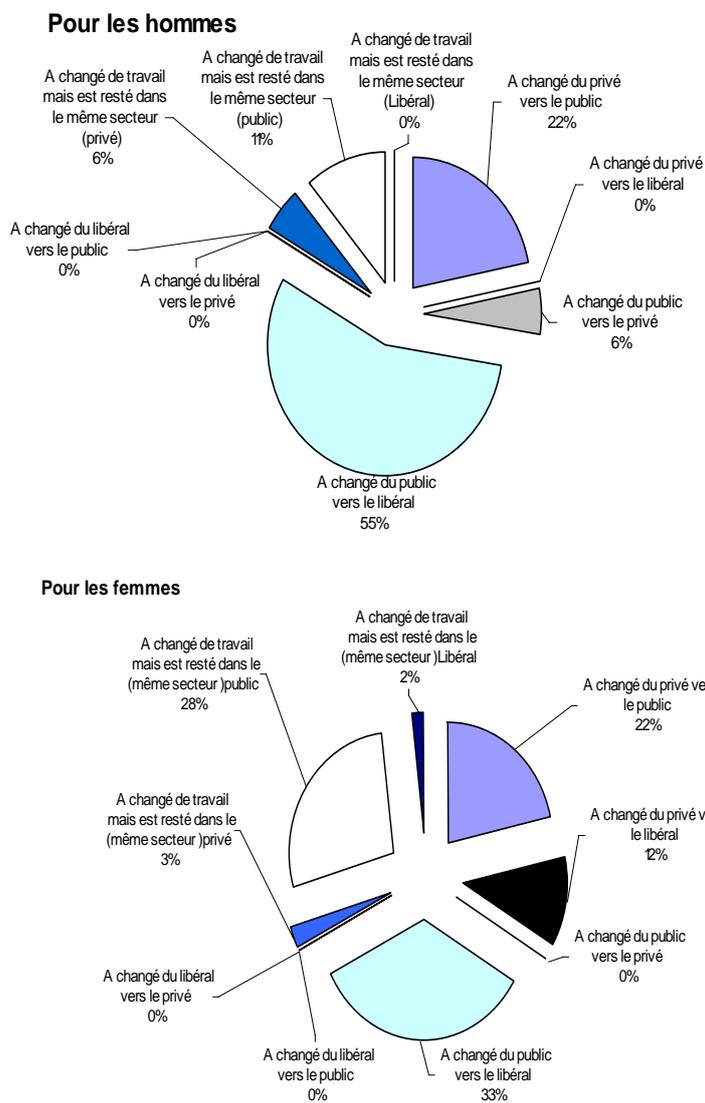
Ainsi, sur le tableau 1, on constate que 51% des infirmiers travaillent en libéral, et 66% d'entre eux viennent du public.

**Tableau 1 : Le parcours des infirmiers selon leur secteur d'activité, en pourcentage**

Secteur d'activité de l'emploi actuel	Secteur d'activité du précédent emploi							
	Salarié/public		Salarié/privé		Libéral		Total	
	%	effectifs pondérés	%	effectifs pondérés	%	effectifs pondérés	%	effectifs pondérés
Salarié/public	22%	60	21%	59	0%	0	43%	119
Salarié/privé	2%	6	4%	11	0%	0	6%	16
Libéral	42%	116	7%	21	1%	3	51%	140
Total	66%	182	33%	90	1%	3	100%	275

Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001

**Figure 5 : Trajectoires professionnelles des infirmiers selon le secteur d'activité public/privé/libéral (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)**



**Une profession au départ relativement bien rémunérée, avec des progressions de salaires assez élevées**

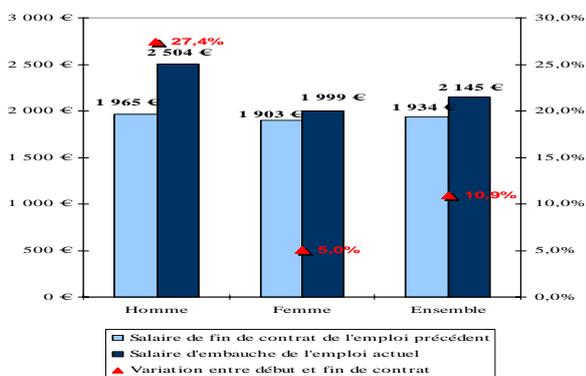
Concernant leur emploi actuel, les infirmiers ont été embauchés en moyenne à 2 145 €, ce qui représente un salaire plus élevé que le salaire moyen net des salariés à La Réunion. En effet, celui-ci était de 1235€<sup>2</sup> en 2003, ce qui représente un écart de plus de 900€

<sup>2</sup> Revenu salarial annuel moyen net hors agents de l'Etat en 2003 : 14 815 €(14 815/12=1 235 €)  
Source : INSEE – TER 2007/2008

L'augmentation entre le salaire d'embauche de l'emploi actuel et le salaire de fin de contrat de leur emploi précédent est de + 11 %.

La progression la plus importante est celle que l'on observe chez les hommes avec une progression de +27 % (figure 6).

**Figure 6 : Salaires d'embauche, salaires de fin de contrat et variation des salaires entre le dernier emploi et le nouveau**



Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001

### On observe de grandes disparités entre le libéral, le privé et le public...

Concernant leur emploi actuel, la différence de salaire d'embauche entre ceux déclarant être en libéral et ceux déclarant être salariés dans le public est considérable : 101 % (figure 7).

En moyenne, un infirmier travaillant actuellement en libéral gagne 3 898 € contre 1 943 € pour ceux travaillant dans le public.

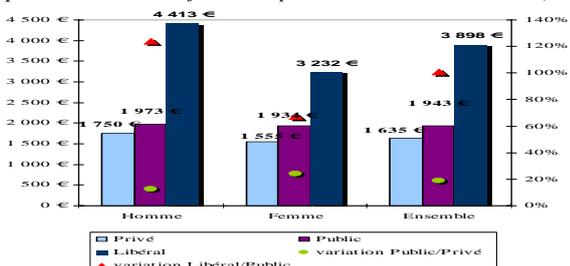
Cette différence de salaire moyen est encore plus importante pour les hommes : 124 %.

Par ailleurs, les infirmiers salariés ont un meilleur salaire dans le public que dans le privé : 19 % entre le public et le privé.

En moyenne, un infirmier travaillant actuellement dans le public gagne 1 943 € contre 1 635 € pour ceux travaillant dans le privé.

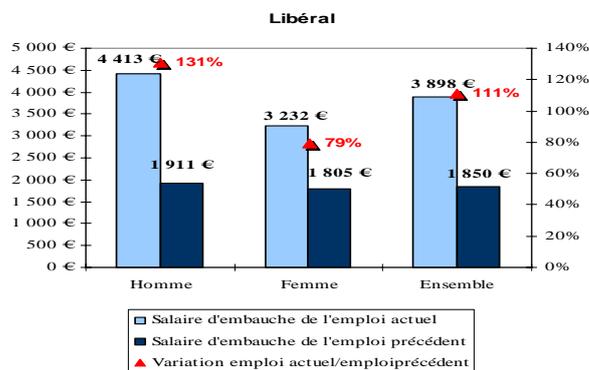
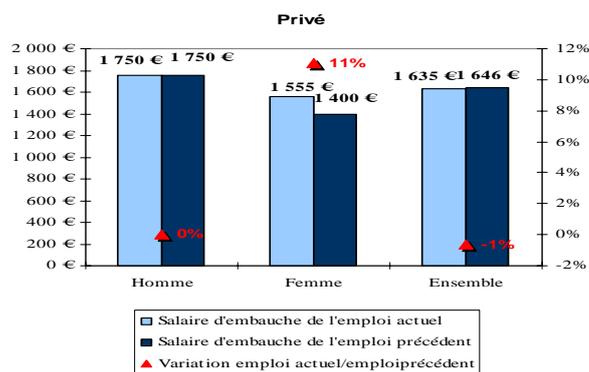
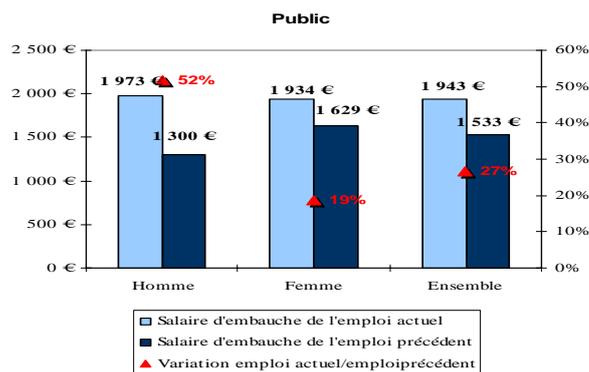
Cette fois-ci, c'est chez les femmes que cette différence est la plus notable : 24 %.

**Figure 7 : Salaires d'embauche, et variation des salaires entre le privé et le public (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001 )**



La différence de progression de salaire est encore plus marquante lorsque l'on compare leur emploi actuel et leur emploi précédent : une progression de 111 % en libéral contre 27 % dans le public, et une baisse de 1 % dans le privé (figures 8, 9 et 10). Ceci s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

**Figures 8, 9 et 10 : Salaires d'embauche, et variation des salaires entre l'emploi actuel et l'emploi précédent pour le privé et le public (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)**



### ...mais surtout entre hommes et femmes

Les femmes ont un salaire moyen plus faible que les infirmiers et connaissent une progression moins importante (figure 6).

En effet, avec un salaire moyen de début de 1903€ et une progression de +5 %, elles sont toujours moins bien loties que les hommes qui eux connaissent un salaire moyen d'embauche de 1965€ et une progression de +27 %.

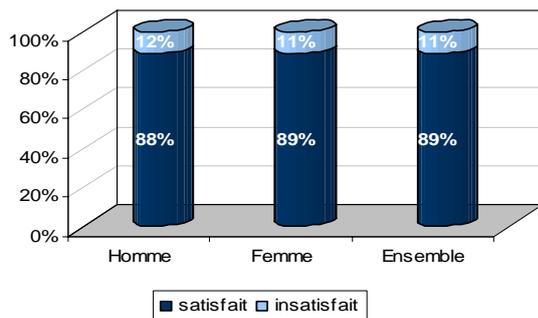
Ceci s'applique dans une moindre mesure dans le public, mais s'explique en général par une carrière moins longue.

### L'opinion des infirmiers sur leur formation est positive

Globalement les infirmiers diplômés estiment qu'ils sont embauchés à un niveau qui correspond à leurs compétences.

Cette satisfaction se retrouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes (figure 11).

**Figure 11 : Opinion sur l'emploi par rapport au niveau de compétence** (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)

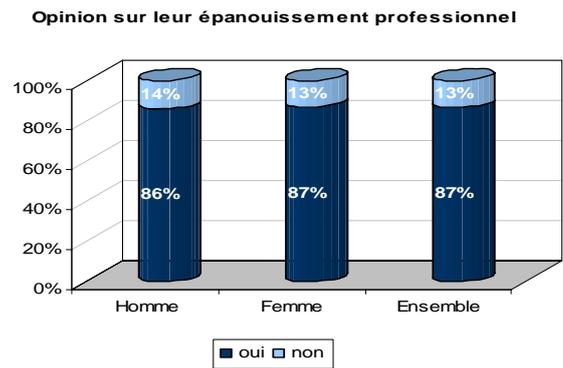


Les différences d'opinion entre le public et le libéral sont peu marquées. Mais on note une différence entre l'opinion des hommes du public et ceux qui travaillent en libéral : 27 % des hommes travaillant dans le public estiment qu'ils ont été embauchés à un niveau inférieur à leur compétence, alors qu'ils sont tous satisfaits dans le privé et en libéral.

Par ailleurs, les infirmiers sont, dans l'ensemble, plutôt satisfaits de leur emploi, puisque seulement 13 % d'entre eux déclarent ne pas s'épanouir professionnellement (figure 12).

Les hommes et les femmes ne se différencient pas beaucoup en ce qui concerne leur opinion sur l'épanouissement professionnel.

**Figure 12 : Opinion sur leur épanouissement professionnel** (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)



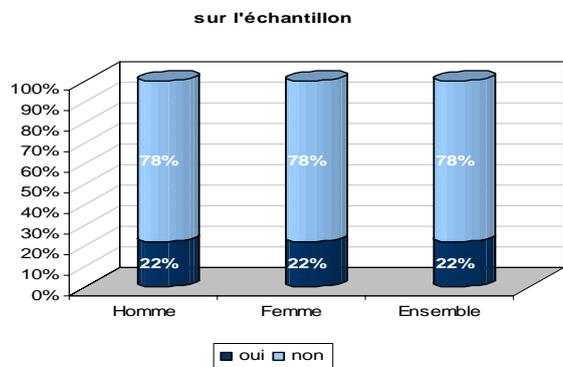
Peu de différences non plus entre le public et le libéral, quelque soit le sexe d'ailleurs.

Le secteur privé, quant à lui, connaît l'insatisfaction la plus répandue puisque 21 % des infirmiers déclarent ne pas s'épanouir professionnellement. Insatisfaction que l'on retrouve exclusivement chez les femmes.

Si on compare avec la métropole, on constate que les infirmiers réunionnais se disent moins épanouis professionnellement que leurs homologues métropolitains, et ce quelque soit le sexe, et quelque soit le secteur d'activité : de 79 à 90 % d'infirmiers se disant épanouis à La Réunion contre 89 à 94 % en métropole.

Le dernier indicateur de satisfaction relevé par l'enquête concerne la volonté de changer d'emploi. Parmi l'ensemble des infirmiers, un peu plus des 3/4 ne souhaitent pas changer d'emploi dans les années à venir (figure 13). Ce phénomène se retrouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes

**Figure 13 : L'intention de changer d'emploi** (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)



L'intention de changer d'emploi est significativement différente si on compare d'une part le public et le libéral, et d'autre part le public et le privé.

Dans la majeure partie des cas, les salariés du public et les libéraux ne souhaitent pas changer d'emploi, à l'inverse des infirmiers du privé.

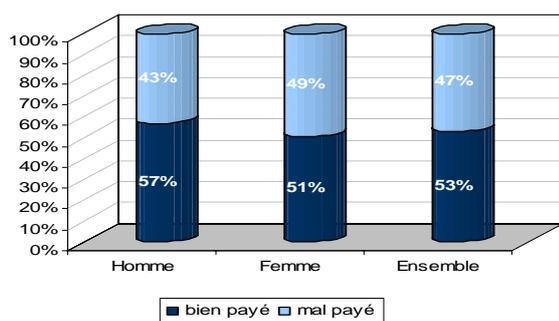
Dans le public, ce sont les hommes qui ont le plus l'intention de changer d'emploi, alors que dans le secteur privé et le libéral ce sont les femmes qui souhaitent le plus changer d'emploi.

La comparaison avec la métropole montre une fois de plus l'insatisfaction plus importante que peuvent ressentir les infirmiers réunionnais. Quelque soit l'âge, le secteur d'activité, les infirmiers réunionnais déclarent vouloir changer de métier le plus souvent : 22 % contre 7 % des infirmiers métropolitains.

### ...mais un certain mécontentement concernant leur salaire

Les infirmiers sont nombreux à penser qu'ils sont mal payés compte tenu du travail qu'ils fournissent (48 %) et cela s'observe plus particulièrement chez les femmes (50 %).

Figure 14 : Opinion sur la rémunération (Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001)



Les infirmiers libéraux semblent toutefois moins « exigeants » que ceux du public et du privé pour ce qui est de la rémunération : 69 % pensent qu'ils sont bien payés contre 46 % dans le public, et 35 % dans le privé. Cependant, cette différence d'opinion s'explique par le fait vu précédemment à savoir que les infirmiers libéraux gagnent beaucoup plus que ceux du public et du privé.

Dans le public, les hommes et les femmes estiment, pour un peu plus de la moitié d'entre eux, être mal payés (56 % contre 53 %).

Dans le privé, l'opinion des hommes et des femmes est inversée : les hommes estiment être bien payés, alors que les femmes pas du tout.

Et enfin, les femmes installées en libéral sont plus satisfaites de leur salaire que les hommes (73 % contre 65 %).

Paradoxalement les infirmiers réunionnais sont moins satisfaits de leur salaire que ceux de métropole et ce quelque soit l'âge et le secteur d'activité : de 31 à 65 % d'insatisfaits à La Réunion contre 34 à 44 % en métropole.

### Un projet professionnel établi

A la question ouverte concernant leur projet professionnel : « avez vous un projet professionnel ? Si oui, lequel ? Si non pourquoi ? » :

76 % des infirmiers déclarent avoir un projet professionnel, 12 % n'ont pas de projet et 11 % n'ont pas répondu.

Parmi ceux ayant un projet professionnel, 35 % souhaitent poursuivre leurs études (Ecole des Cadres essentiellement) ; 27 % ont l'intention de développer leurs connaissances grâce aux formations proposées, et 19 % souhaitent changer de secteur (notamment pour aller s'installer en libéral). La volonté de progresser professionnellement est donc présente.

## Conclusion

Depuis plus d'une vingtaine d'années, le nombre d'infirmiers exerçant à la Réunion ne cesse d'augmenter. Cette évolution va de pair avec l'augmentation des quotas.

Cependant, malgré cette hausse, La Réunion semble manquer d'infirmiers salariés au regard des autres régions françaises.

Parallèlement, La Réunion garde sa spécificité concernant la formation des infirmiers malgré les changements entamés : même si les jeunes entrants sont de plus en plus diplômés, ils le sont moins qu'en métropole ; les nouveaux bacheliers proviennent moins souvent de la filière SMS qu'en métropole.

L'enquête menée sur une cohorte d'infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001 soit en moyenne 7 ans après l'obtention de leur diplôme permet de mieux comprendre l'exercice de la profession d'infirmiers à La Réunion.

L'accès à l'emploi est rapide (1,4 mois) et le temps passé hors emploi court (1,7 mois). Les infirmiers réunionnais connaissent une certaine mobilité puisque en 7 ans, ils ont occupé, en moyenne, 2,2 emplois.

En ce qui concerne la pratique du temps partiel, on a pu voir qu'elle était relativement fréquente, et plus particulièrement dans le public et chez les femmes.

On a pu aussi constater que les infirmiers étaient fortement attirés par le secteur public, mais qu'ils envisageaient également la possibilité de s'installer en libéral.

Concernant les rémunérations, les infirmiers réunionnais ont un salaire actuel assez élevé surtout si l'on compare avec le reste de la population, et connaissent, tout au long de leur carrière, une progression satisfaisante. Toutefois, il existe de fortes disparités aussi bien entre hommes et femmes, qu'entre secteurs. Ainsi, les femmes gagnent généralement moins et connaissent une progression plus faible que les hommes ; et les variations de salaires entre le libéral et le public sont importantes.

Ceci n'est pas sans conséquence sur l'opinion des infirmiers. Même si d'une manière générale les infirmiers se disent satisfaits de leur formation, les déséquilibres en terme de salaires font rejaillir une insatisfaction selon les groupes. Ainsi, ce sont les infirmiers du secteur privé qui souhaitent le plus changer d'emploi, et ce sont les femmes qui estiment être le plus mal payées.

Enfin, les infirmiers semblent vouloir progresser professionnellement en privilégiant la poursuite des études. La volonté de s'installer en libéral par la suite est également mentionnée.

## Méthodologie

La cohorte des infirmiers diplômés en 1999, 2000, et 2001 a été constituée à partir des fichiers fournis par les deux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la Réunion, les adresses vérifiées à l'aide du répertoire National Adeli. Les questionnaires ont été envoyés par voie postale. Au total, 94 questionnaires ont été retournés soit **un taux de réponse de 34 %**.

Les questionnaires ont été saisis sous Epi Info, et l'analyse traitée sous SAS.

L'échantillon a été comparé avec la cohorte initiale pour les variables âge, sexe, et commune de domiciliation. L'échantillon est plus âgé que la cohorte de base (tableau 3). Une pondération a donc été nécessaire selon l'âge.

**Tableau 3 : Répartition par groupes d'âge de l'échantillon et de la cohorte**

Groupes âge	Répondants						Cohorte initiale					
	Homme		Femme		Ensemble		Homme		Femme		Ensemble	
	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
< 30 ans	7	25,0%	17	27,9%	24	27,0%	21	24,1%	69	36,2%	89	32,6%
30 - 39 ans	16	57,1%	32	52,5%	48	53,9%	55	65,3%	97	51,2%	153	55,6%
40 - 49 ans	5	17,9%	9	14,8%	14	15,7%	9	10,6%	19	9,9%	28	10,1%
50 ans et +	0	0,0%	3	4,9%	3	3,4%	0	0,0%	5	2,7%	5	1,9%
Total	28	100,0%	61	100,0%	89	100,0%	85	100,0%	190	100,0%	275	100,0%

Source : DRASS – Enquête Parcours des Infirmiers diplômés en 1999, 2000 et 2001

## Bibliographie

- MARQUIER R., 2006, « Les étudiants en soins infirmiers en 2004 », Drees, *Document de travail, série études*, n°55, janvier.
- MARQUIER R., 2005, « Les débuts de carrières des infirmiers sortis de formation initiale en 1998 », Drees, *Document de travail, série études*, n°46, avril.
- SICART D., 2006, « Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2006 », Drees, *Document de travail, série statistiques*, n°97, mai.
- Tableau Economique de La Réunion 2007/2008, INSEE, septembre 2007.
- « Analyse de trois professions : sages-femmes, infirmières, manipulateurs d'électroradiologie médicale », ONDPS, *Le rapport 2004*, Tome 3, octobre.
- « Le métier de cadre infirmier aujourd'hui, quel avenir ? », Drass Pays de la Loire, janvier 2005.

Directeur de publication : Flore THEROND-RIVANI  
Responsable de la rédaction : Christine CATTEAU  
Auteurs : Hélène ANSQUIN, Françoise ESTEVE, Christine CATTEAU  
DRASS – BP 50 – 97408 ST DENIS Messag cedex 9  
Tél : 02 62 93 94 95 <http://www.reunion.sante.gouv.fr>